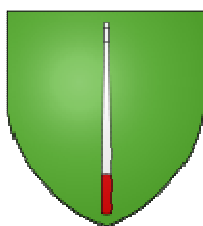


VILLARS

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE



SOLiHA HABITAT
ET TERRITOIRES 84
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Conçu par	Commune
Dressé par	Soliha 84
JB.PORHEL	Responsable service urbanisme
A.BARBIEUX	Chargé d'études urbanisme



PIECE N° 2

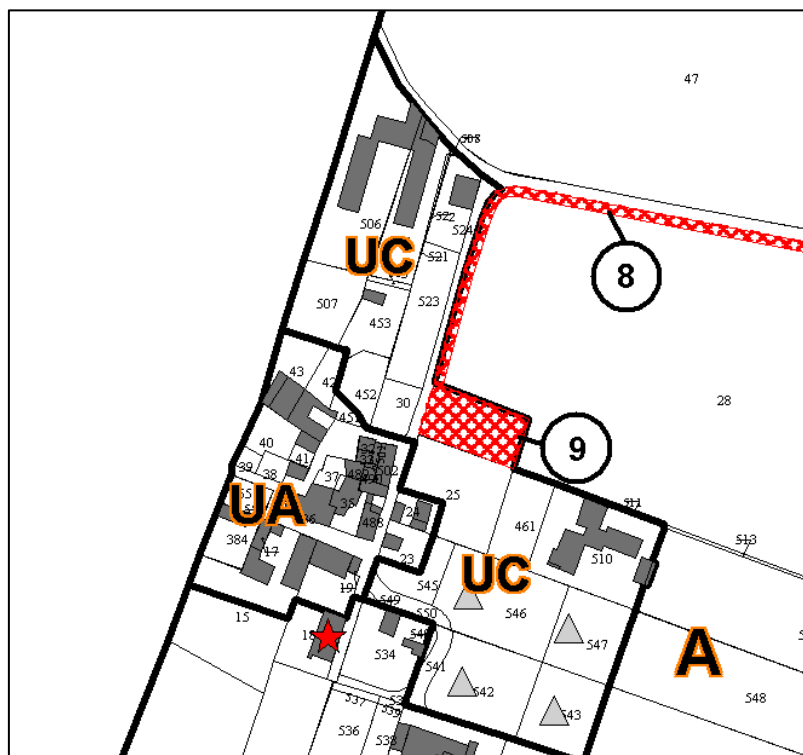
Plan Local d'Urbanisme Modification simplifiée n° 1

EXTRAITS DE PLAN DE ZONAGE

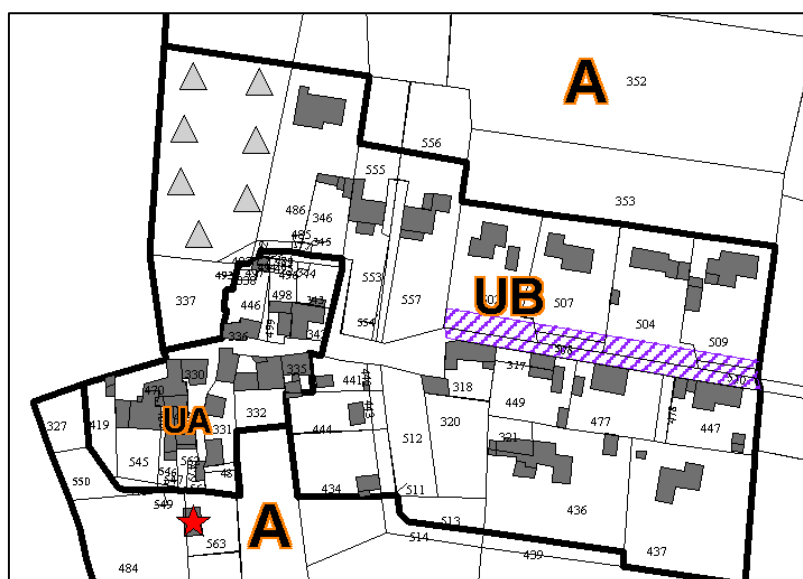
25/09/2018

POINT N°1 : identifier 2 bâtiments au titre de l'article L.151-11 2° du CU pour rendre possible leur changement de destination (création de logements)

Les Benoîts



Les Baups



LEGENDE

-  Recul des constructions
-  Emplacement réservé
-  Espaces boisés classés (EBC)
-  Nouvelles constructions à usage d'habitation
-  Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du CU

Éléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques :

-  Mares à protéger (caractère écologique)